

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB) – session 2026**  
**Inscription des CANDIDATS INDIVIDUELS**  
**(non scolarisés ou scolarisés au CNED ou au CNPR)**

Le service **CYCLADES** est ouvert **sans interruption pendant la période des inscriptions.**

**OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS AU DNB**  
**du lundi 1<sup>er</sup> décembre au vendredi 19 décembre 2025**

### **I – CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Pour être **candidat individuel** à l'examen du DNB dans l'académie de Nantes, il faut :

- être domicilié dans les Pays de la Loire  
**et**
- être inscrit au CNED (\*) en classe de 3<sup>ème</sup> en inscription libre ou au CNPR (\*) **ou** être non scolarisé et dégage de l'obligation scolaire (*né avant le 01/09/2009*) **ou** être en instruction dans la famille.

#### **Mention particulière à destination des candidats inscrits au CNED :**

Les candidats inscrits en classe de 3<sup>ème</sup> en inscription libre s'inscrivent sous le statut **Candidat Individuel**.

Pour information, les élèves inscrits en classe de 3<sup>ème</sup> en inscription réglementée, c'est-à-dire autorisée par la DSDEN, sont inscrits directement par le CNED.

### **II – PROCÉDURE D'INSCRIPTION** (se fait en 3 étapes) :

Avant de vous connecter sur le site d'inscription, **lire attentivement et intégralement ce qui suit.**

#### **➤ Étape n°1 : création de votre compte utilisateur sur CYCLADES**

Allez sur « *Créer mon compte* », renseignez tous les champs **et** cliquer sur « *Enregistrer* ».

Vous recevez alors un message de confirmation sur votre boîte de messagerie électronique. Vous avez alors **48 heures** pour relever ce message et activer votre compte. **Passé ce délai, votre compte sera supprimé.**

Vous pouvez réutiliser un compte créé lors d'une session antérieure du DNB ou pour un autre examen.

#### **➤ Étape n°2 : pré-inscription sur CYCLADES**

Choix de l'établissement : vous devez choisir l'établissement en fonction de votre département de résidence.

Choix de la série pour les candidats individuels :

Vous devez indiquer la série, ainsi que la langue vivante choisie.

Pour vous aider dans ces choix, **vous trouverez en haut de la page 3 la liste détaillée des épreuves de chaque série.**

(\*) CNED : Centre National d'Enseignement à Distance

(\*) CNPR : Centre National de Promotion Rurale

**En fin de saisie**, vous avez la possibilité d'imprimer un état récapitulatif de votre pré-inscription.

**Attention** : ce document n'est pas la confirmation d'inscription et ne doit donc en aucun cas être retourné au Rectorat.

### ➤ Étape n°3 : confirmation d'inscription

Vous recevrez votre confirmation d'inscription **courant janvier** par voie postale.

Dès réception, vous devrez **IMPÉRATIVEMENT** :

- ☞ vérifier toutes les rubriques et porter en **rouge** les éventuelles modifications et/ou corrections,
- ☞ **signer et dater** la confirmation d'inscription, (*si vous êtes mineur, nécessité de signature du représentant légal*),
- ☞ renvoyer la confirmation d'inscription au Rectorat accompagnée des **pièces suivantes** :
  - photocopie intégrale d'une pièce d'identité (recto et verso),
  - photocopie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ou, à défaut, une attestation de recensement (délivrée par la mairie),
  - certificat de scolarité pour les candidats CNED,

La confirmation d'inscription vérifiée, datée et signée, accompagnée des pièces mentionnées ci-dessus, **doit être adressée au Rectorat de l'Académie de Nantes pour le vendredi 13 février 2026, délai de rigueur**, le cachet de la Poste faisant foi.

**IMPORTANT** : VOTRE INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'À RÉCEPTION DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION AVEC TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES. À DÉFAUT DE RÉCEPTION DE CES DOCUMENTS AU RECTORAT POUR LA DATE INDIQUÉE, VOTRE CANDIDATURE SERA ANNULÉE.

### III – CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats en situation de handicap **peuvent prétendre**, en compensation, à un **aménagement des conditions d'examen**. Ils doivent codifier « HANDICAP: OUI » dans le menu déroulant de la première page d'identification.

La demande d'aménagement d'épreuves doit être effectuée en utilisant le **formulaire « procédure complète » DNB ou CFG** disponible sur le site de l'Académie de Nantes en cliquant sur le lien :

[Demande d'aménagement d'épreuves](#)

Le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être constitué **dès l'inscription** et envoyé **au plus tard le vendredi 19 décembre 2025** à :

**Rectorat de l'Académie de Nantes  
DEC – CMT GT  
BP72616  
44326 Nantes Cedex 3**

### IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

➤ Pour chaque série, **les sujets des épreuves** sont établis en fonction des programmes des classes de 3<sup>ème</sup> correspondant à chacune des séries.

Le programme, selon la série choisie, peut être communiqué par le réseau CANOPÉ : [www.crdp-nantes.fr](http://www.crdp-nantes.fr)

Vous pouvez également vous adresser à l'Atelier CANOPÉ de votre département de rattachement, dont les coordonnées sont disponibles sur le site mentionné ci-dessus.

➤ **La convocation** à l'examen est adressée au candidat environ 10 jours avant les épreuves. Ces dernières se déroulent dans un établissement du département d'inscription : **sur trois jours** pour les épreuves écrites.

➤ **Le relevé de notes** sera accessible sur le compte Cyclades du candidat dès la publication des résultats.

**INSCRIPTION DES CANDIDATS INDIVIDUELS**  
**Aide au choix de la série et à l'option de la série**

Le diplôme du DNB est attribué sur la base des notes obtenues à **cinq épreuves écrites**.  
**Pour être admis**, le candidat doit obtenir une moyenne au moins égale à 10/20

**Le choix de la Langue Vivante Étrangère est fait à l'inscription.**

**Deux séries proposées :** Série Générale ou Série Professionnelle

Epreuves imposées	Série Générale		Série Professionnelle			
			<u>SANS</u> option agricole		<u>AVEC</u> option agricole	
	Durée	Coefficient	Durée	Coefficient	Durée	Coefficient
Français	3h	2	3h	2	3h	2
Mathématiques	2h	2	2h	2	2h	2
Histoire-géographie	2h	1,5	2h	1,5	2h	1,5
Enseignement moral et civique		0,5		0,5		0,5
Physique-chimie, SVT, technologie <sup>(*)</sup>	1h	2	1h	2		2
Physique-chimie, biologie-écologie					1h	
Langue Vivante Étrangère	1h30	2	1h30	2	1h30	2
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>		<b>20</b>		<b>20</b>

<sup>(\*)</sup> deux disciplines sur les trois